

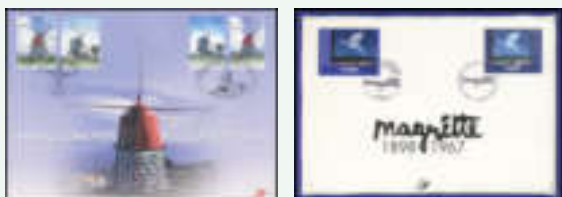
# Belgaphil 12

Trimestriel - paraît en janvier - avril - juillet - octobre

- 3•** Le mot du Président
- 4•** Les "timbres de l'occupation" (OC) dans le COB: une lecture différente
- 10•** Que collectionne-t-il et comment ?
- 12•** Agenda: Informations et Communiqués
- 15•** Les marques de censure de la RAF utilisées en Belgique
- 18•** Les timbres, miroirs de la légende « Saint Martin partageant son manteau aux portes d'Amiens »
- 21•** Beijing 2008: Les jeux des XXIX<sup>e</sup> Olympiades (suite)



## De grootste postzegel postorder van België



Filatelistisch materiaal:  
DAVO / Leuchtturm / ...

Catalogi:  
Yvert&Tellier / Michel / ...



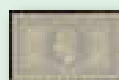
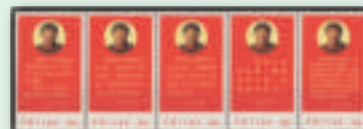
We versturen 4 keer per jaar een  
aanbiedingenlijst met

- Netto loten ganse wereld
- Prijslijsten België xx/x/o/nevengebieden
- Volledige jaargangen Europese landen

U kan onze aanbiedingenlijst gratis  
ontvangen in onze winkel of per post  
via onderstaande gegevens

Bel, schrijf of mail naar:

## 5 openbare postzegelveilingen per jaar !



U kan uw gratis veilingcatalogus  
aanvragen op onderstaand adres:

Oude Vaartplaats 66 2000 Antwerpen  
Tel.: 03/ 232 22 05 Fax: 03/ 225 18 73

[info@antverpiastamps.be](mailto:info@antverpiastamps.be)  
[www.antverpiastamps.be](http://www.antverpiastamps.be)

[info@vanlooystampauctions.com](mailto:info@vanlooystampauctions.com)  
[www.vanlooystampauctions.com](http://www.vanlooystampauctions.com)

**COORDINATION****Président**

Eddy Van Vaeck  
Blancefloerlaan, 165 bus 8  
2050 ANTWERPEN  
e.vanvaeck@klbp.be  
+32 2 423 23 22

**Secrétaire**

Constant Kockelbergh  
Avenue des Cerisiers, 21  
1330 RIXENSART

**Trésorier**

R. Duhamel  
Avenue des Erables, 14  
B-1420 BRAINE-L'ALLEUD  
robertduhamel@skynet.be  
n° compte "Fédération"  
210-0583900-12  
BIC: GEBABEBB  
IBAN: BE19 2100 5839 0012

**Collaborateurs**

Robert Duhamel  
Michel Fizez  
Jozef Ghys  
Constant Kockelbergh  
Bernard Péters  
Bruno Stes  
Ivan Van Damme  
Filip Van der Haegen

**Traducteurs**

Constant Kockelbergh  
Bernard Péters  
Marcel Van der Mullen

**Tirage**

12 000 exemplaires

**Prix**

GRATUIT pour les membres  
de la F.R.C.P.B.

€ 15,00/an abonnement

**Prochain numéro**

Belgaphil n° 13 paraîtra le  
31 janvier 2009.

Pour être publiés dans les  
meilleures conditions, vos  
textes et communiqués  
doivent parvenir à la  
rédaction au plus tard le  
1 décembre 2008.

Rédaction Belgaphil p/a  
Ivan Van Damme

Vijverstraat 19  
B-9881 Bellem  
E-mail: naviemadnav@  
skynet.be

**Responsabilité**

Chaque auteur reste  
responsable du contenu de  
son article.

# Le mot du Président



Eddy Van Vaeck - Président National de la F.R.C.P.B.

**L**e dimanche 28 septembre, les portes se sont refermées sur l'exposition compétitive nationale Luxphila 2008. Ce championnat national qui se tenait pour la première fois dans la province du Luxembourg fut un réel succès. Beaucoup de collectionneurs se sont rendus à Marche-en-Famenne et n'ont certainement pas regretté le déplacement.

Les points obtenus par les exposants témoignent du niveau élevé des collections en compétition. Plusieurs médailles d'Or, de Grand Vermeil, de Vermeil et autres furent décernées.

Bien sûr, certains exposants n'ont pas récolté les points espérés mais nous pouvons leur conseiller de participer à nouveau en 2009 aux diverses expositions compétitives régionales. Pour d'autres, les portes des expositions compétitives internationales, nombreuses en 2009 et 2010, sont grandes ouvertes. Ils en sauront plus en consultant le calendrier dans le Belgaphil ou en prenant contact avec le commissaire national aux expositions et/ou son assistant.

Et le moment est donc venu, de féliciter tous les exposants de leur participation et des résultats obtenus. Nos félicitations vont aussi aux organisateurs pour les efforts réalisés et pour avoir mené à bonne fin cet énorme travail. Si par moment tout ne s'est pas toujours déroulé de façon harmonieuse c'est très compréhensible, après tout nous ne sommes que des hommes avec nos qualités et nos défauts.

Tous les résultats ainsi que ceux des compétitions internationales précédentes seront publiés dans un encart inséré dans le Belgaphil 13 de janvier 2009.

Anverpia 2010 doit maintenant reprendre le flambeau et se préparer pour la future exposition compétitive nationale en avril 2010.

Dans ce numéro, vous trouverez la liste des expositions compétitives régionales de 2009, ainsi que les adresses de contact des responsables.

Avec l'éditorial du Belgaphil 12, nous clôturons déjà la troisième année d'édition. Qui aurait rêvé d'en arriver là ? Et nous poursuivons inlassablement, le Belgaphil 13 est déjà bouclé, il vous réserve une petite surprise, mais motus et bouche cousue. Comme à l'accoutumée nous attendons toujours des articles susceptibles d'intéresser un grand nombre de lecteurs, la rédaction met d'ailleurs un point d'honneur à vous présenter une grande variété de sujets et, sincèrement, elle y a réussi jusqu'à présent.

Quelques semaines seulement nous séparent de la fin d'année, aussi je voudrais être le premier à vous souhaiter une excellente nouvelle année, aussi au nom de toute l'équipe de la F.R.C.P.B. et de Belgaphil. Que tout se déroule au mieux pour vous et votre famille et puissions-nous vous compter parmi nos fidèles lecteurs de nombreuses années.

A bientôt. ✨

# Les “timbres de l’occupation” (OC) dans le COB: une lecture différente



M. Van der Mullen

**P**ar « timbres de l’occupation », nous entendons les timbres-poste repris au Catalogue Officiel de timbres-poste de la Belgique (COB) sous les abréviations de OC1 jusqu’à OC25 pour le Gouvernement Général et de OC26 à OC37 pour le territoire des Etapes. Il s’agit de timbres allemands du type « Germania » avec surcharge « Belgien » et la valeur nominale en monnaie belge pour le Gouvernement Général et les mêmes timbres « Germania » pour le territoire des Etapes sans la surcharge « Belgien » mais avec en surcharge la valeur nominale en monnaie belge.

Dans cet article, nous ne parlerons que des timbres émis pour le territoire du Gouvernement Général (OC1 – OC25). Les entiers postaux ne font pas l’objet de cet article.

Nous irons à la recherche des « Arrêtés » de l’administration postale allemande (« Verordnungen ») – ou d’autres règlements – annonçant au public la parution de ces timbres, il y a plus de 90 ans. Ce qui nous mènera à une classification autre que celle que le COB nous propose depuis toujours.

Quant aux couleurs des timbres-poste, il faut savoir que les catalogues ne parviennent pas à se mettre d’accord entre eux. Ce qui en 1986 était lilas pourpre et orange devient plus tard lilas et toujours orange en français mais devient « geeloranje » en néerlandais ! En plus, le COB ne mentionne une deuxième nuance de couleur que pour

4 timbres de la série OC1 à OC25. C’est pour cette raison que les spécialistes préfèrent utiliser le catalogue allemand « Michel Deutschland Spezial », riche en détails pour les nuances et les couleurs. Le catalogue Michel distingue aussi plusieurs types dans les surcharges « Belgien » et les indications des valeurs nominales. Mais il est tout de même surprenant que ce catalogue spécialisé ne mentionne aucune date d’émission, même pas pour la première série « Belgien I ». Pour la série « Belgien II », il se limite à la mention laconique : « 1916, ab Mai/1918 » (1916, à partir de mai/jusqu’à 1918) !

Nous nous limitons ici aux données du COB.

## Le Gouvernement Général

### Belgien I

En Allemagne, il est d'usage dans la littérature et parmi les collectionneurs de classer les timbres-poste OC1 à OC9 sous la dénomination « Belgien I ». Ces timbres ont été surchargés de « Centimes » ou « Franc » et de « Fr. » ou « C ». Les timbres, émis à partir du 1<sup>er</sup> Mai 1916, avec surcharge « Cent. » ou « F. » ou « F » et « Cent. » (OC10 à OC25) sont classés sous la dénomination « Belgien II ».

#### 1<sup>er</sup> Octobre 1914 – OC1 – OC2 – OC3 – OC4.

(Source : inconnue)

Sur une affiche, datée « Bruxelles, 29 septembre 1914 », au bureau de poste, le public pouvait lire ce qui suit :  
« L'Administration Allemande ne possédant pas de timbres-poste belges, les timbres-poste allemands ont été munis d'une surcharge indiquant la valeur belge. Uniquement ces timbres-là, vendus aux guichets de la Poste Centrale, sont valables pour l'affranchissement des envois à expédier ». C'était évidemment un sophisme. Il suffit de se référer à d'autres « Deutsche Besetzungsausgaben » telles que Postgebiet Oberbefehlshaber Osten, la Pologne et la Roumanie.

Il ne faut donc pas s'étonner du fait qu'en septembre 1919, les timbres belges avec surcharge « Allemagne-Duitschland » et en janvier 1920 les timbres avec surcharge « Eupen & Malmédy » font leur apparition.

Lorsqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1914, le bureau de poste BRUXELLES 1 a ouvert ses portes, 4 timbres étaient disponibles. Jusqu'à ce jour, personne n'a retrouvé l'arrêté officiel annonçant cette émission. Il s'agit, pour les envois à l'intérieur du Gouvernement Général,

des timbres OC1 (3 Centimes/3 Pf. brun) pour les imprimés, OC2 (5 Centimes/5 Pf. vert) pour les cartes postales, OC3 (10 Centimes/10 Pf. rouge) pour la lettre simple et OC4 (25 Centimes/20 Pf. bleu) pour la lettre simple vers l'étranger.



Fig. 1 - Tarif : 01.10.1914-31.05.1916 – imprimé : 0-50 gr. :  
3 c. D'Anvers 20.11.1915 à Malines – Affranchissement : OC1  
(3 Centimes/3 Pf. brun)

#### 18 Mars 1915 – OC5 – OC6 – OC7 – OC8 – OC9

(Source : Arrêté N° 96, 18.03.1915, Amtsblatt N° 15, 18-20.03.1915, p.52)

L'introduction du service des mandats de poste à partir du 19 janvier 1915 rencontrait un grand succès auprès du public. Pour répondre aux besoins de ce nouveau service, l'Administration postale Allemande émettait de nouveaux timbres.

Six mois après les premiers timbres, l'arrêté N° 96 du 18 Mars 1915 annonçait l'émission de 5 nouveaux timbres. Il s'agit des timbres-poste, repris au COB sous les numéros OC5 à OC9, c-à-d. OC5 (50 Centimes/40 Pf. carmin et noir), OC6 (75 Centimes/60 Pf. lilas), OC7 (1 Franc/80 Pf. rouge et noir/rose), OC8 (1Fr.25C./1 Mk. carmin) et OC9 (2Fr50C./2 Mk. bleu).

Puisque ces valeurs élevées ne correspondent pas aux tarifs pour des lettres simples ou cartes postales en service intérieur ou vers l'étranger, on les retrouve le plus souvent sur des lettres pesantes, des mandats de poste, des colis postaux et autres envois de ce genre.

cachet authentique bien centré et un vrai cachet de censure. Mais l'affranchissement est fantaisiste et ne répond à aucun tarif de la poste ! Sans doute que « La Turnhoutoise » a voulu faire plaisir à Monsieur Louis Witteveen, juge de paix à Anvers et collectionneur notoire (voir « M. Van der Mullen, Vrederechter Louis Witteveen, Juge de Paix, 1914-1918. De Belgische Kurt Zirkenbach ? 300ste Maandblad K.AKSP, décembre 2007).

Les dates d'émission des timbres « Belgen I » dans le COB sont donc correctes.



Fig. 2 a et b - Tarif : 01.10.1914-31.05.1916  
Mandat de poste 600-800 Mark (maximum) : 75 c. De Charleroi  
06.06.1918 à Forges. Affranchissement : OC26  
(75 Centimes/60 Pf. lilas)

Ces valeurs élevées ont fait l'effet d'un chiffon rouge sur un taureau : elles étaient introuvables comme affranchissement normal. Que faire alors ? Eh bien, voilà, on les « fabriquait ». Comme la lettre philatélique ci-dessous, avec un vrai timbre, un



**Belgien II**  
1<sup>er</sup> Mai 1916 – OC11  
– OC12 – OC14 – OC18  
– OC20 – OC21 – OC22  
– OC23 – OC24

(Source: Arrêté N° 67, 18.04.1916, Amtsblatt N° 17, 14-18.04.1916, p. 49)

L'arrêté N° 67 du 18 Avril 1916 annonçait, sous le titre « Modification de la surcharge des timbres-poste », que la surcharge des timbres allemands utilisés en Belgique serait modifiée comme suit : « C » au lieu de « Centimes » et de « C. » et « F. » au lieu de « Franc » et de « Fr. ».

La politique allemande en matière de l'usage des langues n'est pas étrangère à cette modification. L'Autorité allemande imposait un usage au moins égal des deux langues nationales. Par « timbres allemands utilisés en Belgique » il faut comprendre les timbres d'occupation OC1 (3 Centimes) jusqu'au timbre OC9 (2Fr.50C.).

Fig. 3 - OC8 (1Fr.25C./1M carmin)



Fig. 4 - Tarif : 01.06.1916-30.09.1918 –  
Lettre simple jusqu'à 20 gr. : 15 c.  
De Molenbeek (date illisible, année 1917) à Anvers.  
Affranchissement : OC12 (5 Cent./5 Pf. vert) + OC14  
(10 Cent./10 Pf. rouge-rose)

Ces timbres gardaient d'ailleurs toute leur validité pour l'affranchissement, même après l'émission des timbres avec la nouvelle surcharge. L'arrêté N° 67 du 18 avril 1916 précise d'ailleurs qu'au départ, « seules les « Postkarten » de 5 Cent. ont été émises ».

Il n'est donc guère facile de déterminer la date d'émission des timbres visés par l'arrêté du 18 avril 1916. Une analyse empirique des collections peut nous apporter un début de solution, mais à ma connaissance, une telle analyse n'a pas été faite à grande échelle ces derniers temps. Par contre, des publications ont vu le jour en Allemagne après la Première Guerre Mondiale au sujet des « Deutsche Kriegsmarken », appellation de l'époque. Une de ces études est d'ailleurs encore aujourd'hui citée en référence : « Deutsche Kriegsmarken des Weltkrieges 1914-1918 » par Walter Richter (Berlin, 1921). Cette étude, mise à jour par l'auteur, a été reprise en 1954 dans une réédition du « Kohl-Briefmarken-Handbuch ».

Elle est notre source la plus importante pour retracer les dates d'émission des timbres-poste.



Fig. 5 - Tarif : 01.06.1916-30.09.1918  
Lettre simple jusqu'à 20 gr. : 15 c.  
De Ath 14.01.1918 à Verviers.

Affranchissement : OC11 (bande de 5 x 3 Cent./3 Pf. brun)



Fig. 6 a et b -  
Tarif : 01.10.1918  
jusqu'à la fin  
– Bulletin  
d'expédition - colis  
postal jusqu'à  
5 kg. : 75 c.  
De Limbourg-  
Dolhain  
07.10.1918  
à Lxelles

– Affranchissement :  
OC18 (25 Cent./20  
Pf. outremer) +  
OC20 (50 Cent./40  
Pf. carmin)



Mais d'abord un petit commentaire concernant le timbre OC21 (75Cent./60Pf. lilas). Le catalogue « Michel Deutschland Spezial 2007 » distingue deux types de surcharge : « terne » (matt) et « rouille » (russig). Selon Richter, le type « rouillé » a été mis en vente à la mi-novembre 1918 mais uniquement à Berlin C2. Ce timbre-poste ne serait jamais arrivé dans les bureaux de poste du Gouvernement Général.

Seul le type « terne » serait arrivé dans ces bureaux de poste début novembre 1918. Ce timbre ne devenait donc disponible pour le public qu'un mois après les timbres OC10 (2Cent./2Pf.) et OC17 (20Cent./25Pf.), émis le 1<sup>er</sup> octobre 1918.

De plus, le timbre de 75 Cent. n'était en vente que dans un nombre restreint de bureaux de poste puisqu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1918, un grand nombre de bureaux de poste s'est retrouvé dans le territoire des Etapes (voir la carte à la fin de l'article). Il ne faut donc pas s'étonner que jusqu'à aujourd'hui on ne connaît qu'une seule utilisation normale de ce timbre : un mandat de poste de Bruxelles 1 (7.11.1918) vers Bilsen (9.11.1918), affranchi du timbre de 75 c., pour un montant entre 400 et 600 Mark (col. G. Ludwig).

Voici le tableau reprenant les neuf timbres, cités au début de ce paragraphe, mentionnant les dates d'émission publiées par W. Richter :

OC11	3 Cent./ 3 Pf.	fin mai	1916
OC12	5 Cent./ 5 Pf.	fin juillet (peut-être un peu plus tôt!)	1916
OC14	10 Cent./ 10 Pf.	fin juillet	1916
OC18	25 Cent./ 20 Pf.	fin juillet	1916
OC20	50 Cent./ 40 Pf.	début février	1917
OC21	75 Cent./ 60 Pf.	1 <sup>er</sup> novembre	1918
OC22	1 F./ 80 Pf.	2 avril	1918
OC23	1F.25Cent/ 1 M.	début février	1917
OC24	2F.50Cent./ 2 M.	fin mai	1917

Ce tableau annonce déjà une toute autre classification que celle figurant au COB lorsque nous classons les timbres chronologiquement par leur date d'émission. Cela ne présente peut-être pas beaucoup d'intérêt pour un collectionneur de timbres isolés ou pour celui ou celle qui construit une collection thématique, mais pour les fervents de l'histoire postale c'est une toute autre ... histoire ! L'histoire des timbres-poste qui suivent le confirmera.

#### Fin juillet 1916 – OC13 – OC15 – OC19

(Source: Arrêté N° 114, 10.07.1916, Amtsblatt N° 30, 11-15.07.1916, p. 86)

L'arrêté du 10 juillet 1916 annonce l'émission des trois timbres-poste suivants : avec surcharge 8 Cent., (OC13), 15 Cent. (OC15) et 40 Cent. (OC19). Ces timbres sont émis parce qu'à la date du 1<sup>er</sup> juin 1916, le tarif des lettres et des cartes postales avait été augmenté. Le tarif d'une lettre simple jusqu'à 20 gr. augmentait de 10 c. à 15 c. et le tarif des cartes postales augmentait de 5 c. à 8 c. Curieusement, bien que cette hausse de tarif avait déjà été annoncée le 16 mai 1916, les timbres se sont fait attendre jusqu'à fin juillet !

L'arrêté ne précise pas la date de parution des timbres, mais il est important de savoir que l'arrêté décide que ces nouveaux timbres ne peuvent être vendus avant le 28 juillet 1916 : « Die neuen Marken sind



nicht vor dem 28. Juli zu bringen ». Celui qui consulte Richter constatera qu'il s'est trompé de date de parution pour le premier tirage du 15 Cent : « Die A-type I erschien mit dem amtlichen Ausgabedatum 28. Juni 1916 ». Sans doute une erreur d'impression. Apparemment, les trois timbres ont été émis fin juillet 1916 : OC13 (8 Cent./7 ½ Pf. orange rouge), OC15 (15 Cent./ 15 Pf. bistre) et OC19 (40 Cent./ 30 Pf. chamois).

Remarquez que « fin juillet » se traduit par une date entre le 28 et le 31 juillet ! Qui cherche, trouvera !

Le timbre de 8 Cent. se rencontre surtout sur des cartes postales commerciales et des cartes-vues, mais les entiers postaux de 8 Cent./7 ½ Pf. ont connu, me semble-t-il un usage plus important.



Fig. 7 - Tarif: 01.06.1916-30.09.1918 – Carte postale : 8 c.  
De Wavre 07.04.1917 à Hasselt. Affranchissement : OC13 (8 Cent./7 ½ Pf. orange)

### 9 Février 1917 – OC25

(Source : Arrêté N° 20, 09.02.1917, Amtsblatt N° 5, 09-14.02.1917, p. 21)

L'arrêté N° 20 du 9 février 1917 annonce l'émission d'un timbre-poste de 6F.25Cent (OC25), mais sans spécifier la date exacte. Par contre, l'arrêté précise que seuls les « Kreispostämtern » à Anvers, Liège, Mons et Namur, ainsi que les bureaux de poste Bruxelles 1 et Liège 2 auront ce timbre en stock et que dans ces mêmes villes, il ne sera en vente que dans les bureaux de poste dirigés par du personnel allemand. Un premier stock de ce timbre leur a été expédié d'office. Tous les autres bureaux de poste sont priés de s'adresser à ces bureaux, moyennant paiement à la commande.



Fig. 8 - Tarif: 01.06.1916-30.09.1918 – Lettre jusqu'à 20 gr. : 15 c.  
+ droit de recommandation 25 c. = 40 c.

De Casteau (date illisible) à Ath. « Retour expéditeur » et « Zurück ». Affranchissement : OC19 (40 Cent./30 Pf. chamois)

Richter distingue deux types de ce timbre : A-Type I et A-Type II. D'après Richter, le A-Type I a été mis en vente presque simultanément avec les timbres OC20 (50 Cent./ 40 Pf.) et OC17 (1F.25Cent./ 1M.), c.-à-d. début février 1917. D'après lui, le A-Type II ne serait mis en vente qu'à Berlin à la fin du mois d'octobre 1918. Deux semaines plus tard, le A-Type II était bon pour le panier. Il est donc fort improbable qu'un négociant ou un collectionneur achète ces timbres à Berlin, puis les envoie en Belgique pour les présenter comme affranchissement d'une lettre à renvoyer à Berlin ou une autre destination.

à suivre ...

## Que collectionne-t-il et comment ?



Ivan Van Damme: Vice-président de la F.R.C.P.B., Flandre

**Q**ue collectionne-t-il et comment ? Le mois dernier, lors d'une bourse d'échanges et après avoir visité plusieurs négociants, je me suis dirigé vers le bar pour déguster tranquillement une petite bière. Là, attablé avec mon épouse, j'ai remarqué un homme, installé quelques tables plus loin, qui me devisageait avec insistance. Dès le contact visuel établi, il me salua d'un signe de tête et s'approchant de notre table, me dit :



*“ N'êtes-vous pas le vice-président de la F.R.C.P.B. ? Et n'avez-vous pas aussi quelque chose à voir avec le magazine Belgaphil que nous recevons tous les trimestres ?*

*C'est une bonne revue, mais je trouve qu'elle est plutôt destinée aux gens qui font de la compétition qu'aux gens comme moi. Monsieur, j'ai bientôt 75 ans, je collectionne depuis près de 50 ans et uniquement pour mon plaisir.”*



Je laissais cet homme parler. Je n'avais nul besoin de lui poser des questions, c'était un véritable moulin à paroles. Il s'exprimait ainsi :

*“ Comme la plupart des gens de mon âge, j'ai commencé par collectionner la Belgique. Je trouvais cela intéressant et, en fin de compte, cela pouvait se révéler être un bon investissement. Maintenant, je connais beaucoup mieux comme investissement, mais bon... ! A chaque émission, j'ai acheté les timbres-poste par bloc de quatre. Après quelques années,*

*je me suis affilié à un club philatélique où je pensais éventuellement pouvoir procéder à des échanges. Mais d'échanges, il n'en a jamais été question. Par contre, j'ai vu là des tas de beaux timbres que je ne possédais pas et j'ai décidé d'étoffer ma collection. Mon but était de tout avoir de la Belgique jusqu'à 1950 et cela m'a, bien sûr, coûté plus cher que le prix marqué sur le timbre, même beaucoup plus cher...*

*Hé oui, mais j'avais pris cette décision et je l'ai assumée.*

*A un moment donné, j'ai entendu parler au club d'un calendrier. Quelqu'un avait émis l'idée d'élaborer un calendrier sur la base des dates de naissance de personnages repris sur les timbres-poste. J'ai trouvé cela un bonne idée et en trois ans, après beaucoup de recherches pour trouver les dates de naissance des personnages et encore plus de recherches pour trouver ceux-ci sur de beaux grands timbres, mon calendrier était prêt. Chaque page était divisée en deux et par demi-page, il y avait un timbre avec*





en dessous une courte description relative au personnage. J'étais très heureux et très fier, mon calendrier était prêt avant celui de mon ami qui avait débuté le sien en même temps que moi et j'avais le sentiment d'avoir marqué des points.

*Au vu de l'abondance des émissions de La Poste, j'ai décidé un beau jour de ne plus acheter les timbres belges qu'en un seul exemplaire. J'ai donc recherché autre chose et quand j'ai entendu parler d'estampilles de navires, j'ai commencé à les collectionner. Certains riaient de moi, disant que ce n'était que du « fabriqué » et que ça ne valait rien.*



*Néanmoins, j'y ai pris du plaisir, j'ai écrit à de nombreux navires de guerre et je possède d'ailleurs encore toute la collection.*

*Mais cela aussi devenait de plus en plus cher.*

*Je me suis donc uniquement occupé de ma collection de Belgique qui ne demandait presque pas de travail, mais après quelques années, j'en ai eu assez d'aller au club chercher mes nouveautés, de les ranger et d'attendre la prochaine réunion.*

*Puis vint ma passion pour les oiseaux de Buzin. J'ai disposé alors chaque timbre sur une feuille et, pour la compléter, j'ai recherché la*

*description, la photo ou une image de l'oiseau ainsi qu'un timbre proprement oblitéré. J'ai ainsi à nouveau apprécié mon hobby et j'en ai appris beaucoup sur les oiseaux et la nature.*

*Quand les fleurs de Buzin ont été émises, j'ai fait la même chose et je suis devenu, en quelque sorte, un fana des fleurs et des oiseaux. Cela m'amuse énormément et c'est très instructif.*

*Monsieur, y aurait-il encore d'autres personnes qui collectionnent de cette façon ?*

*Certaines personnes collectionnent-elles encore autrement ?*

*Je trouve qu'on devrait en parler dans votre revue. Les gens ne seraient pas obligés de se justifier, d'expliquer leurs motivations, uniquement dire : quoi et comment. Je suis persuadé qu'après cet appel, les gens jetteraient à nouveau un regard positif sur les timbres-poste et qu'ils collectionneraient bien plus. Pourriez-vous le faire, Monsieur ?*

J'ai répondu à ce brave monsieur que je ne pouvais rien lui promettre, mais que j'y réfléchirai, qu'après, j'en parlerai avec mes collègues de la rédaction et que s'ils étaient d'accord, j'en ferai un article.

Ceci n'est donc ni de la philatélie ni de la grande littérature, mais cela contribuera peut-être à rendre notre, souvent trop cher, hobby plus abordable et certainement pour beaucoup, plus intéressant.

Et j'espère, même si ce n'est qu'à une seule personne, pouvoir faire plaisir à quelqu'un. ☺



# Agenda

## Informations et Communiqués

### Chers lecteurs,

Pour paraître dans le Belgaphil 13, soit en janvier 2009, nous vous demandons, pour des raisons administratives et techniques, d'envoyer exclusivement par courriel (e-mail) vos annonces d'évènements, vos demandes d'insertion, vos logos, etc. au rédacteur en chef Ivan Van Damme ([naviemadnav@skynet.be](mailto:naviemadnav@skynet.be)) ou au service « lay-out » Michel Fivez ([michel.fivez@telenet.be](mailto:michel.fivez@telenet.be))

Attention, pour être repris dans un Belgaphil et pour les mêmes raisons, vos textes doivent être des documents au format "WORD" ou "RTF" et les logos doivent être au format "JPEG"

La rédaction.

L'**Alliance Philatélique OFAC** a.s.b.l. organise le dimanche 9 novembre 2008 de 9 à 17 heures, sa grande bourse philatélique annuelle "**CARPHIWAL XXI**". Cette manifestation se déroulera dans l'Institut Sainte Julie, rue Nérette, 6900 Marche-en-Famenne. Entrée gratuite, parking aisé, accès aux personnes à mobilité réduite. Responsable: Serge TREMBLOY, tél. 084 32 24 29 - Secrétariat: Gérard HUBERT, tél. 0476 75 35 70.

Le **cercle philatélique "TIPOC"** organise le 9 novembre 2008 de 9h à 17h sa **25<sup>e</sup> bourse internationale du timbre**. Attention, cette journée aura lieu dans la salle « Evenementenhal Houtenveld », Sporthalstraat 12 à Tirlemont. Livre, carte de commémoration et Duostamp "**25 ans TIPOC**" à vendre. Entrée gratuite, grand parking aisé. Info: Wim Lambrechts, Boomgaardstraat 10, 3350 Linter - tel. 0486/833064, e-mail: [tipoc@hotmail.com](mailto:tipoc@hotmail.com)

Le **Groupement Philatélique & Numismatique de Frameries** organise le 11 novembre 2008 sa **Grande Bourse toutes Collections**. Cette manifestation se déroulera dans leur local, rue Albert 1<sup>er</sup> au "Salon du Peuple", 7080 Frameries. Réservation et renseignements: Mme. Demeuse tél. 065 67 35 71; Mr. Cambier tél. 065 35 46 86; Mr. Gevart, tél. 065 67 36 35.

Le **C.C.C.S., Cercle des Collectionneurs de Cockerill - Seraing**, organise sa **21<sup>e</sup> Bourse de Collections** le samedi 15 novembre 2008 de 9 à 16h. La manifestation se déroulera dans la Salle des Fêtes Henriette Brenu, rue Gilles Magnée, 4430 ANS. Renseignements: Mr. Maurice BERNARD, tél. 04 263 03 84

Le **Club Philatélique Brainois** Braine l'Alleud organise le samedi 15 novembre 2008 de 9 à 16 heures sa **10<sup>e</sup> Bourse Philatélique** dans la salle des Fêtes d'Ophain, rue des Combattants, 1421 Ophain / Bois-Seigneur-Isaac. Philatélie - Cartophilie - Marcophilie - Télécartes - Cartes Postales - Numismatique. Entrée et parking gratuit.

Pour la treizième année consécutive, le club **FA-GE-PHIL** organise sa **GRANDE BOURSE DES COLLECTIONNEURS**. Celle-ci se déroulera le dimanche 16 novembre 2008 de 9h30 à 17h aux Ecoles Communales de la rue Delval à Manage. Nombreux stands consacrés entre autres à la philatélie et à la cartophilie. Entrée gratuite et parking aisé. Renseignements: secrétariat FA-GE-PHIL, rue Hecq 29, 7170 FAYT-LEZ-MANAGE, tél. 064 28 25 07

Le **Philatelic club Arlonais**, en collaboration avec les **Cercles d'Athus, de Bertrix, Florenville et Virton**, organise sa **bourse philatélique** le dimanche 16 novembre 2008, de 10 H à 17 H, au Hall Polyvalent, Parc des Expositions, 6700 ARLON. Contact: J. Dechambre: 063 224637 - email: [jackdech@yahoo.fr](mailto:jackdech@yahoo.fr) ou [philatelic.arlon@ibelgique.com](mailto:philatelic.arlon@ibelgique.com)

Le **Groupement Philatélique de Montigny-le-Tilleul** vous invite à sa **2<sup>e</sup> Bourse d'échange toutes collections**, le 29 novembre 2008 de 9 à 17 heures au Centre Culturel, rue Wilmet 5, 6110 Montigny-le-Tilleul (R3 - sortie 4). Entrée gratuite, parking aisé. Renseignements: Guy De Praeter, tél/fax 071 51 71 41

**ATTENTION – BIBLIOTHEQUE DE LA F.R.C.P.B.**

La bibliothèque sera **fermée le samedi 1<sup>er</sup> novembre 2008** (Toussaint).  
Elle sera **exceptionnellement ouverte le samedi 8 novembre 2008** de 10h00 à 14h00.  
Le bibliothécaire, Michel ERAUW

Op zondag 30 november 2008 organiseert de **Zeelse Postzegelkring** voor de 21<sup>ste</sup> keer een **Nationale Postzegelbeurs**. Deze beurs heeft plaats in de Gemeentelijke basisschool, Bookmolenstraat 2, 9240 Zele en is doorlopend te bezichtigen van 9 tot 17 uur. Ingang en parking langs de speelplaats.  
Inlichtingen en reservaties: Laurent Van Cleef, Ommegangstraat 62, 9240 Zele - tel. 052 44 63 96, e-mail: www.users.skynet.be/zpk

De **Oudenburgse Postzegelclub** organiseert op zondag 14 december 2008 van 9 tot 17 uur zijn **11de RUILBEURS** in de sporthal "Ter Beke", Bekestraat 16, 8460 Oudenburg.  
Postzegels, brieven, maximafilie, marcofilie, briefkaarten. Toegang gratis, buffet en ruime parking.  
Inlichtingen: Eddy Desmedt: Oude Brugseweg 268, 8460 Roksem - tel. 050 81 33 60 en  
Germain Lachat: Nieuwstraat 42, 8460 Oudenburg - tel. 059 26 82 14.

Postzegelkring '**De Posthoorn' Keerbergen**, met de medewerking van "De Studiegroep André Buzin" heet u welkom op zijn **23<sup>ste</sup> Filateliebeurs** die plaats vindt op zondag 1 februari 2009 van 9 tot 16 uur in het Gemeentelijke Instituut Keerbergen, Molenstraat 2, 3140 KEERBERGEN.  
Toegang gratis - Inschrijvingen: dhr. R. Vangrunderbeeck, Sparrenweg 13, 3140 Keerbergen - tel. 015 23 53 90.



Les 17 et 18 janvier 2009: **URTAPHILA 2009** Exposition compétitive régionale Liège-Luxembourg.  
Manifestation organisée conjointement par le **cercle philatélique de l'Ourthe** et l'**Athénée Royal** de Fragnée. Lieu: Athénée Royal de Fragnée, 73 rue de Fragnée, 4000 Liège.

Hebt u ook interesse voor een reeks **MIJNZEGELS** over de Brugse poorten ?  
Bekijk dan even de website: [www.pzc7torentjes.be](http://www.pzc7torentjes.be) of contacteer: [stefaan@pzc7torentjes.be](mailto:stefaan@pzc7torentjes.be).

**Littérature**

**FISTO, cercle d'étude de Flandre-Orientale**, vient d'éditer sa 98<sup>e</sup> étude. Cette étude due à Alain Pierret traite de l'histoire postale et des marques postales de Wetteren depuis 1839.

Cet ouvrage (en néerlandais) de 105 pages est disponible au prix de 12,00 € (frais de port pour l'intérieur inclus) à verser au compte 890-6841023-32 de FISTO, Kollekasteelstraat 14, 9030 Mariakerke.

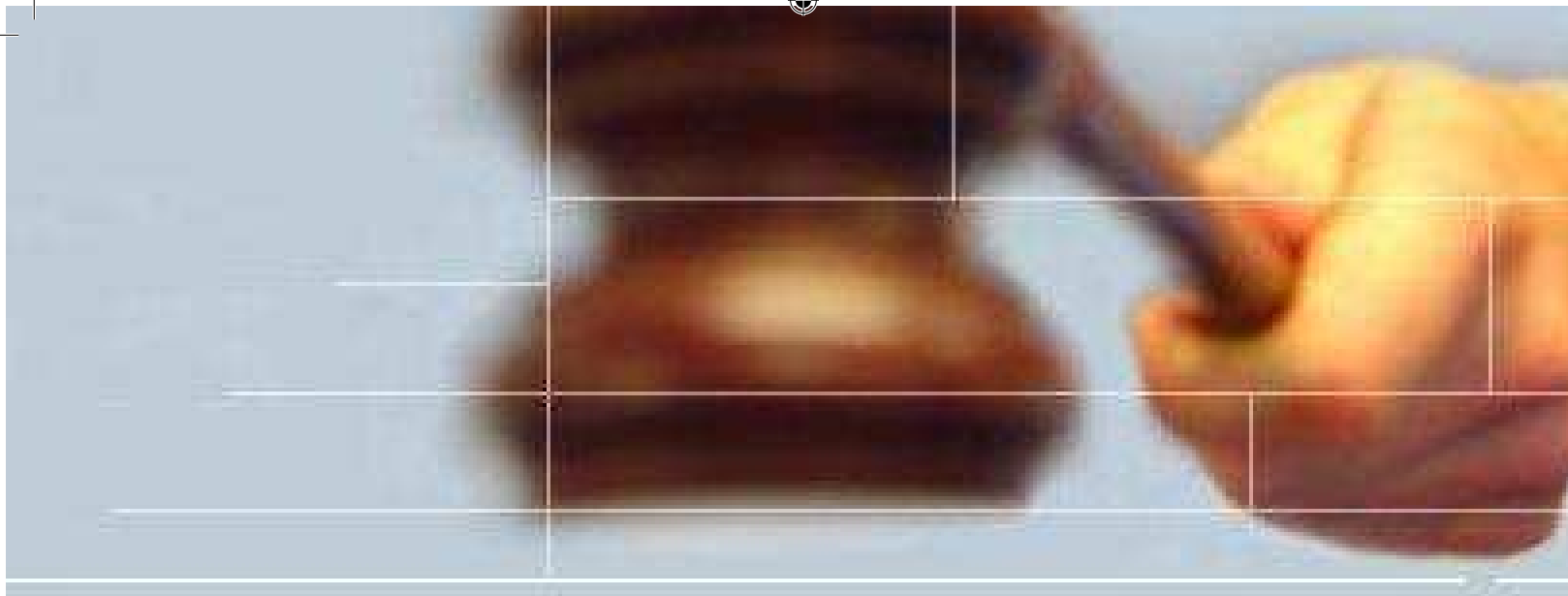
Une première partie de cette étude traitant de la période pré-philatélique jusqu'en 1839 et de la poste rurale jusqu'en 1895 est parue en 2007. Cet ouvrage (en néerlandais) de 71 pages est disponible au prix de 10,00 €. Les deux ouvrages sont disponibles au prix de 20,00 €.

Pour plus d'informations: [w.ronsse@skynet.be](mailto:w.ronsse@skynet.be)

**Etude WEFIS n° 117 - L'histoire postale de Sint-Andries.**

Cette nouvelle étude due à Renaat Dusauchoit vient de paraître et donne un aperçu très complet de l'histoire postale de Sint-Andries. L'ouvrage (en néerlandais) peut-être commandé au prix de 7,00 € auprès de : Robert Lisabeth, Heidebloemstraat 24 à 8400 Ostende. Compte 280-0438032-17 de WEFIS - 8400 Ostende avec la mention WEFIS - studie 117.

Plus d'informations sur : [www.wefis.be](http://www.wefis.be)



**openbare postzegelveilingen**

*Veilingen*

**VAN OSSELAER**

volgende veiling

**zaterdag 20 december 2008 om 13.00 uur**

in zaal RUGGEHOF, Frans Van Dijkstraat 46, 2100 DEURNE BELGIE

kijkgelegenheid : vrijdag 19 december van 17.00 tot 21.00 uur

zaterdag 20 december van 9.00 tot 12.30 uur



**nr 1d-V4 \*, sepiabruin**  
met variëteit 'dubbele waarde cijfers'  
(Balasse 1-V22)  
met fotoattest Balasse  
inzet 3000 €

veilingcatalogus online [www.vanosselaer.com](http://www.vanosselaer.com)

Koolsveldlaan 39A – 2110 WIJNEGEM – ☎ 0032 3 354 48 88

## Les marques de censure de la **RAF** utilisées en Belgique

Roger Callens

**U**n fait unique parmi les forces armées britanniques fut la mise sur pied par la Royal Air Force de son propre système de censure. Contrairement à l'Armée et à la Navy, qui après quelque temps adoptèrent chacun un seul type de marque, celles de la Royal Air Force furent, de loin, les plus sophistiquées. Après avoir expérimenté plusieurs types d'empreintes de cachets manuels au cours des premières années du conflit, le système fut entièrement revu. Il fut décidé en 1942, après le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord, de délimiter le champ d'action des différentes forces aériennes. Et ainsi apparurent six types de marque de censure.

A savoir, les types :

- R 6, Home Forces and Coastal Command
- R 7, Second Tactical Air Force
- R 12, Middle East Command
- R 15, Central Mediterranean Force
- R 17, South East Asia Command
- R 20, Base Censorship

Deux types, R 7 et R 20, furent utilisés en Belgique. La marque du type R 7 (de forme ovale avec un aigle, RAF CENSOR et numéro entre 1 et 600) fut utilisée d'avril 1944 à septembre 1945. D'abord, pendant la période précédant le débarquement (D-Day) dans le sud de l'Angleterre à quelques exceptions près et ensuite sur le continent, après le débarquement en Normandie. Cette marque de censure fut attribuée au Second Tactical Air Force constitué spécialement pour la libération du continent. D'avril à juillet 1944, on trouve toujours la marque sur des

enveloppes affranchies, les militaires britanniques ne bénéficiant pas de la franchise postale sur le territoire du Royaume-Uni. Certains numéros furent d'abord utilisés en Angleterre et ensuite sur le continent. Les pérégrinations en Angleterre des cachets de la poste de campagne et des cachets de censure en France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne ensuite, sont difficiles à déterminer car les informations disponibles sont insuffisantes. Il n'y a que quelques unités dont le numéro est connu. Comme il était interdit aux militaires britanniques d'indiquer leur adresse militaire sur l'enveloppe elle se retrouve uniquement dans le contenu, l'identification est donc malaisée car seul un petit nombre d'enveloppes avec leur contenu fut conservé. Avec l'introduction des aérogrammes, l'identification de l'expéditeur est devenue plus facile. Ne disposant pas de leur propre cachet postal, les unités de la RAF utili-



Illustration : 1 – FPO 763 (8 AFPU) 28.12.44 peut-être en Belgique, marque de censure RAF type R 7 n° 86, unité inconnue.

sèrent des cachets de la poste de campagne mis à leur disposition par l'Armée. Ainsi, le 8 AFPU (Air Formation Postal Unit) incorporé au 21<sup>e</sup> Army Group reçut les numéros 758 à 764.

Le RCAF (Royal Canadian Air Force) et des unités du Second Tactical Air Force utilisèrent un cachet de poste de campagne soit canadien, soit britannique ainsi que la marque de censure type R 7 de la RAF.



Illustration 2 – FPO 870 Bruxelles 31.10.44 avec marque de censure RAF type R 7 n° 1, unité inconnue.

La marque de censure RAF type R 20 diffère sensiblement des autres types. Ce cachet destiné au RAF Base Censor Office est d'ailleurs le seul à comporter une date et un numéro de 1 à 34 dont vingt seulement furent utilisés. Chaque numéro fut attribué à un Base Censor Office différent et donc localisable. Les numéros 11 et 12 furent attribués au RAF Base Censor responsable pour le Second Tactical Air Force. Le chef d'escadron F.A.J. Burrows fut désigné comme Chief Base Censor. Le bureau, d'abord localisé à Uxbridge en Angleterre jusqu'au 17.8.44, fut ensuite transféré à Sainte-Croix-Grande-Tonne (près de Bayeux). Le 9.9.44 il était à Sommervieu, entre Bayeux et Caen et le 23.9.44 à Anvers. La mission du RAF Base Censor consistait à contrôler par échantillonnage les lettres déjà censurées ou le courrier des unités engagées dans des opérations bien déterminées et dont le courrier était particulièrement surveillé.



Illustration 3 – même marque de censure RAF type R 7 n° 1, avec Army Post Office 870 Bruxelles 17.3.45. Cette empreinte de machine à affranchir APO 870 Universal Type fut utilisée en Belgique du 2.2.45 au 30.10.45.

Pour certains petits détachements de la RAF qui ne disposaient pas d'un cachet de censure, les lettres étaient directement acheminées au RAF Base Censor. Le 17.12.44 à Anvers, un V1 tombait sur le bâtiment occupé par le RAF Base Censor dont la plupart des collaborateurs furent tués ainsi que le commandant S/L F.A.J. Burrows, il ne restait plus que trois officiers. Le RAF Base Censor Office fut transféré à Termonde le 23.12.44, complété en personnel et un nouveau commandant fut nommé, le chef d'escadron W.L. Stewart, précédemment Chief Base Censor Home. Le bureau de Termonde fut opérationnel le 13.1.45, on connaît cependant quelques lettres avec les marques de censure RAF Base Censor n° 11 et 12, datées entre le 17.12.44 et le 13.1.45. Les dernières dates d'utilisation sont le 11.9.45 pour le n° 11 et le 1.8.45 pour le n° 12.



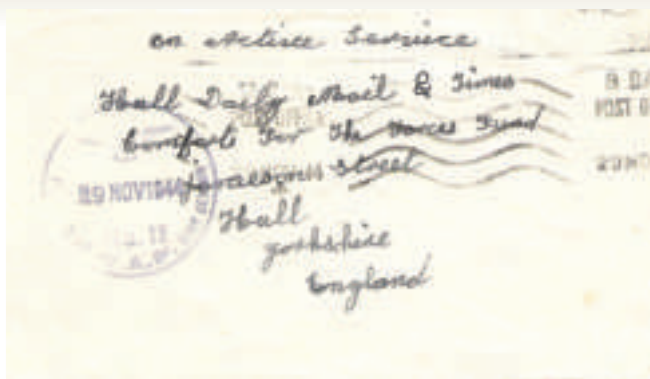


Illustration 4 – 8 Base Post Office, Anvers 29.11.44 avec RAF Base Censor n° 12 à la même date. Cette machine à affranchir de la poste de campagne a été utilisée pour la première fois à Crepon en Normandie (à 4 km de la plage de débarquement Gold Beach) le 26.6.44 et depuis le 26.9.44 à Anvers (rue Solvijn). Mi-février 45, ce cachet étant abîmé, il fut remplacé par une machine à affranchir à double cercle avec 8 Base Post Office et 7 lignes ondulées. Le 8.3.45 un V2 tomba devant le bâtiment, tuant et blessant 34 militaires et civils. Le Base Army Post Office fut alors transféré à Bruxelles (rue Ulens). On peut supposer que la machine à affranchir avait été endommagée lors de la chute du V2 car elle fut remplacée par une machine à affranchir à double cercle avec 8 Base A.P.O. et 6 lignes ondulées.



Illustration 6- FPO 761 Belgique ou Pays-Bas 23.2.45 vers Bruxelles, RAF Unit Censor type R 7 n° 350, ouvert ensuite à Termonde par le RAF Base Censor n° 12 le 25.2.45. Marque « Examined by Base Censor », sur la bande de censure, au verso cachet d'arrivée Bruxelles 27.2.45.



Illustration 5 - Lettre d'un détachement de la RCAF (Royal Canadian Air Force) ne disposant pas d'un RAF Unit Censor et censurée par RAF Base Censor n° 11 le 5-1-45. C'est une des rares lettres avec RAF Base Censor n° 11 de la période 17.12.44 (V1 sur le bâtiment à Anvers) et le 13.1.45 date à laquelle le bureau de Termonde est sensé être opérationnel. Oblitérée ensuite par une machine Krag à simple cercle 8 Base Army Post Office et 7 lignes ondulées à Ostende. Cette empreinte, connue comme BASE P.O. Port Detachment fut utilisée à Ostende du 11.12.44 au 27.1.45 et ensuite transférée à Calais, France.



Illustration 7- Aérogramme vers le Canada du 409 Squadron (Escadron de chasseurs de nuit de la RCAF) basé à Gilze-Rijen aux Pays-Bas. Marque de la poste de campagne cachée par la bande de censure et RAF Unit Censor type R 7 n° 323. Ouverte à Termonde par RAF Base Censor n° 12 le 28.5.45. Marque « Examined by Base Censor », sur la bande de censure.

### Bibliographie :

- British Field Post Offices (Proud)
- Censorship in the Royal Air Force (Colley & Garrad)
- RAF Squadrons (Wing Cdr Jefford) ✪

## Les timbres, miroirs de la légende



1

**L**a philatélie est riche en représentations de cette légende qui fait de Saint Martin le symbole de l'attachement à son prochain.

Le déroulement de sa vie n'est pas simple. Né de parents païens, son père est soldat dans les armées romaines. Il est donc « assujetti héréditairement » à la carrière des armes et il est enrôlé de force à 15 ans. C'est dans ces années que, âgé de 18 ans et en garnison à Amiens, il partage son manteau avec un pauvre hère qui souffre du froid (1). Une fois libéré de la carrière militaire il se consacre à une vie religieuse riche, faite de dévouement envers son prochain, de guérisons et de miracles et d'évangélisation des campagnes. Il s'en suivit, après sa mort, un véritable culte.

Lorsqu'il partage son manteau, il n'est pas encore chrétien bien que, depuis longtemps, il se considère et agit comme tel. En effet, la nuit qui suit ce légendaire partage, lui apparaît le Christ vêtu de la partie de tunique qu'il a donnée au pauvre. C'est ce qui le décide à se faire baptiser immédiatement.

La question s'est posée : « Pourquoi Saint Martin n'a pas donné la totalité de son habit au pauvre ? ». Trois raisons ont été évoquées:

- Saint Martin, alors officier romain rigoureux, savait que seule une moitié de sa cape lui appartenait, l'autre étant propriété de l'armée...et on ne donne pas ce qui ne vous appartient pas.
- Le Saint, se souvenant des misères infligées par les Romains aux premiers Chrétiens, aurait donné au malheureux la moitié de la cape qu'il considérait comme 'romaine', juste retour des choses.
- Dieu a dit qu'il faut partager avec son prochain mais non se priver de tout. Ceci explique cela.

# « Saint Martin partageant son manteau aux portes d'Amiens »



Michel Abram: Cercle Philatélique de La Hulpe.



2



4



6



8



9



10



11



12



3



5



7

Que nous montrent, de fait, les timbres représentant Saint Martin ?

- On parle de « soldat romain ». L'émission de Monaco (2), celle de Tchécoslovaquie (3), de Sarre (4) sont évocatrices à ce sujet. D'autres le sont beaucoup moins, tel le tableau de Van Dijck (5) qui le montre plutôt en élégant chevalier.
- Il est dit « à l'âge de 18 ans ». La majorité des émissions semble assez conforme à cette tranche d'âge, mais le timbre allemand de Noël 1984 (6) nous montre un vieillard... ressemblant au Père Noël.
- Le partage du manteau nous est montré à des stades allant de l'intention au partage effectif.
- Tous les timbres, sauf celui du Luxembourg (7), nous montrent un Saint Martin droitier.
- Le pauvre hère, étroitement lié à la légende, se révèle dans des états physiques très variés.
  - Il est très handicapé sur les timbres belges, souvent amputé d'une jambe et utilisant une béquille ou une canne (8) (9).
  - D'autres émissions le montrent, certes, peu vêtu mais son intégrité physique est plus rassurante (3), (10), (11).
  - Et même, sur le timbre de Rhénanie Palatinat (12), figure la silhouette d'un adolescent « bien sous tous rapports ». Il faut dire que, dans ce cas, l'émission devait venir en aide aux victimes de la catastrophe et que le timbre « évoque » Saint Martin plus qu'il ne « illustre » positivement.

## Belgaphil



13

La grande majorité de ces émissions l'ont été à but « humanitaire » :

- Confrérie de Saint Martin pour la France, dans le cadre des émissions « Croix-Rouge » (13).
- Émissions « Caritas » pour la Belgique, soit en 1910 (14) ou en 1911 (15) et également pour le Luxembourg (7).
- Émission belge de 1926 dans le cadre des inondations dont fut victime la ville de Liège (16).
- Les nombreuses émissions « Secours d'hiver » en Belgique (de 1941 à 1944) (17), (18), (19) et en Autriche en 1936 (20).
- En Sarre, les séries « Volkshilfe » (4), (5).
- L'émission « Aide à Ludwigshafen » en Rhénanie-Palatinat (12).



15

D'autres l'ont été dans des circonstances un peu différentes :

- L'émission « Caritas » surchargée « Charleroi 1911 » dans le cadre d'une exposition dans cette ville (21).
- L'émission autrichienne pour les 25 ans du diocèse d'Eisenstadt (22).
- L'émission allemande « Noël 1984 » (6) ?



14



16



17

Les graphismes de ces différents timbres sont très soignés. Certes, le Saint Martin de Van Dijck (église de Zaventem) est le plus fréquent (1) mais les diverses représentations des statuettes, pour lesquelles les dessins de Jean Van Noten sont remarquables (23), sont très fines.



18



19

D'autres émissions sont très originales, celle de Tchécoslovaquie (10) ou celle du Liechtenstein qui se distingue par son dessin plus symbolique que descriptif (24).



20

Le culte de Saint Martin est resté très vivace et la série belge « Secours d'hiver » de 1943 est particulièrement évocatrice à cet égard puisqu'elle illustre plusieurs églises vouées à ce Saint et notamment, sur le splendide timbre « 5f + 15f », l'église Notre Dame de Hal (25).



21

Peu d'entre nous étaient de ce monde le 11 novembre 1918 mais, souvenons-nous, l'armistice de la première guerre mondiale fut signé.....le jour de la Saint Martin (26).



22

Certes d'autres documents, pas obligatoirement des timbres, permettraient d'illustrer Saint Martin. Mais avouons que, rien qu'avec quelques timbres, on peut honorer brillamment ce Saint remarquable.



24



25



26



# Beijing 2008

## Les jeux des XXIX<sup>e</sup> Olympiades (suite)



**Julien De Vuyst:** Commissaire National Classe Ouverte

Cette série représentant des disciplines sportives fut ensuite émise sous la forme de six feuillets de 10 timbres-poste identiques et deux vignettes, les timbres d'une valeur d'affranchissement de 1,20 yuan, illustrent un des six sports pratiqués par les mascottes. Chaque feuillet est de couleur différente ce qui permet de multiples combinaisons.

Nous restons dans les disciplines sportives avec une série de timbres-poste de diverses couleurs et aux pictogrammes suivants : basket-ball, escrime, voile et gymnastique.



Des feuillets avec ces mêmes timbres mais autocollants, ont aussi été émis en deux séries (2 x 4) et avec trois valeurs d'affranchissement différentes. Ces feuillets portent aussi des textes et des illustrations en rapport avec les sports en compétition au cours des XXIX<sup>e</sup> Olympiades à Pékin.

### Pékin est fin prêt.

Une série de six timbres-poste et un feuillet nous montrent les bâtiments remarquables prêts à accueillir les athlètes et les visiteurs. Ce sont successivement les temples sportifs pour : le judo (a), le cyclisme sur piste (b), un stade pour le handball (c) une arène pour la boxe (d), une construction très contemporaine pour le plongeon et la natation (e) ainsi qu'un tout nouveau et très moderne bassin pour les sports de voile (f).



Belgaphil

Un autre feuillet montre l'éblouissant stade olympique « Birds nest », avec son audacieuse architecture. Le nom de « Birds nest » lui est venu de sa forme qui ressemble à un nid d'oiseau.



Ce feuillet est perforé des mots « Beijing 2008 », apparition unique dans le domaine du graphisme philatélique.

Dans le cadre de la propagande olympique ont encore été émis deux feuillets de quatre timbres, d'une valeur d'affranchissement de 80 jiao, avec le logo des jeux.

Sur l'un des feuillets, une vignette avec le motif « Dancing Beijing » est accolée à chaque timbre. Tandis que sur l'autre feuillet, chaque timbre est muni à gauche d'une vignette au motif différent.

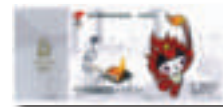
**Le parcours de la flamme olympique.**



Un motif représentant deux porteurs de la flamme illustre le timbre-poste dédié à cette tradition olympique. Une vignette attenante porte le texte « Light the Passion, Share the Dream ».



Suivant la tradition olympique la flamme fut allumée à Olympie, en Grèce, le 24 mars 2008 d'où elle partit pour Pékin le 31 mars.



Le flambeau traversa ensuite des dizaines de pays sur les cinq continents.

Une émission spéciale nous montre : l'allumage du flambeau à Olympie et le flambeau sur le mont Everest. Les timbres du bloc sont aussi disponibles en feuilles.

Le relais de la flamme olympique dura 130 jours, parcourra 137.000 km et traversa cinq continents.

Un nombre record de porteurs (21.880), dont la plupart courent en Chine, emmenèrent la flamme vers Pékin. Cette course-relais porta la flamme vers diverses destinations sous le thème « Journey of Harmony ».

Sur ce feuillet de quatre timbres-poste, d'une valeur d'affranchissement de 1,20 yuan, on peut lire le slogan « Light the Passion, Share the Dream ». Sur les vignettes attenantes on peut voir le flambeau olympique « Lucky Cloud » sous quatre angles différents. Il mesure 72 cm pour un poids de 985 gr, c'est une merveille de technologie et il rappelle fortement l'héritage artistique chinois.



## Préventes 2009

<b>17.01</b>	<b>L' Euro fête ses 10 ans</b>	<b>Die Deutschsprachige Gemeinschaft</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Athénée Royal de Fragnée Rue de Fragnée 73, 4000 Liège	Cercle Philatélique de l'Ourthe 411 <a href="mailto:hubert.caprass@skynet.be">hubert.caprass@skynet.be</a> Mr. Caprass Hubert, Route de Becco 39, 4910 Theux (087/53.11.07) <b>Exposition compétitive régionale Liège - Luxembourg</b>	
<b>21.02</b>	<b>Louis Braille</b>	<b>De l'eau Péniches sur canaux et rivières</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Salle polyvalente de la forêt des loisirs du Vieux Campinaire, Rue de Wangenies, 6220 Fleurus	Association Philatélique de Fleurus 334 Mr. Duez Serge, Rue de l'Yser 93, 7100 Besonriex La Louvière (0475/31.08.17) <a href="mailto:apfphila@hotmail.com">apfphila@hotmail.com</a>	
<b>07.03</b>	<b>Femmes belges en action</b>	<b>Preserve the Polar Regions and Glaciers Fête du Timbre</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Koninklijk Atheneum Vander Merschplein 54 8930 Menen	Meense Filatelieclub 904 <a href="mailto:dujardinjoke@hotmail.com">dujardinjoke@hotmail.com</a> Dhr. Dujardin Johan, Moeskroenstraat 686, 8930 Rekkem (056/51.35.05) <b>Exposition compétitive régionale Flandres Occidentale &amp; Orientale</b>	
<b>04.04</b>	<b>Sous les cieux européens</b>	<b>Tous au cirque ! Patrimoine mondial belge</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Planetarium Bruxelles	Direction Stamps & Philately Egide Walschaertsstraat 1, 2800 Mechelen	
<b>09.05</b>	<b>Antverpia 2010, Anvers ville artistique</b>	<b>Timbres d'été Les Maîtres de musique</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Scheppers Instituut Scheppersstraat 9 2200 Herentals	Ontspanning Herentals 148 <a href="mailto:jef.ghys@telenet.be">jef.ghys@telenet.be</a> Dhr. Ghys Jozef, Tramstraat 10, 2300 Turnhout (014/85.21.85) Themakempen 151 <a href="mailto:janssensjozef@belgacom.net">janssensjozef@belgacom.net</a> Janssens Jozef Greesstraat 7, 2200 Herentals (014/22.50.66) <b>Exposition compétitive régionale Anvers - Limbourg</b>	
<b>06.06</b>	<b>Timbres verts</b>	<b>De Blériot à De Winne</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Euro Space Center Rue Devant les Hêtres 1, 6890 Transinne	Club Philatélique Ardennais 610 <a href="mailto:camille.bourg@scarlet.be">camille.bourg@scarlet.be</a> Bourg Marcel Camille, Rue de la Gare 214, 6880 Bertrix (061/41.15.76)	
<b>27.06</b>	<b>Roi Albert-50-Reine Paola</b>	<b>Les noces d'or Philatélie jeunesse Yoko Tsuno &amp; Roger Leloup</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
H. Hartcollege Rijksweg 357, 3631 Maasmechelen	Postzegelclub Orval Maasmechelen 522 Dhr. Wouters Frans, Langeweidestraat 11, 3631 Maasmechelen (089/71.31.22)	
<b>29.08</b>	<b>La Poste en mouvement</b>	<b>Danser sa vie !</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
NOVA Centrum Sint Bernadettestraat 132 9000 Gent	Spoetnik Filatelie 839 <a href="mailto:reina.beeckman@skynet.be">reina.beeckman@skynet.be</a> Mevr. Beeckman Reina, Begijnengracht 8, 9000 Gent (09/225.76.84)	
<b>19.09</b>	<b>La Chine sur le devant de la scène</b>	<b>La passion du Maître Une montagne d'arts</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Mont des Arts Bruxelles	Direction Stamps & Philately Egide Walschaertsstraat 1, 2800 Mechelen	
<b>03.10</b>	<b>L'arbre qui cache la forêt</b>	<b>Le centre de la BD en fête Le train en modèle réduit</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Hall Omnisports Allée du 125° Régiment d'Infanterie, 5650 Walcourt	Cercle Philatélique Yvetois 729 Mr. Guidosse Jean-Marie – Président <a href="mailto:guidosse.jm@scarlet.be">guidosse.jm@scarlet.be</a> Rue de Charleroi 118, 5650 Yves-Gomezée (071/65.03.50) <b>Exposition compétitive régionale Hainaut - Namur</b>	
<b>31.10</b>	<b>Des livres et des auteurs</b>	<b>Pièces maîtresses de la philatélie belge Joyeuses fêtes</b>
<b>Lieu</b>	<b>Cercle organisateur</b>	
Sporthal Sportveldweg 6 3190 Boortmeerbeek	De Postiljon Boortmeerbeek 228 <a href="mailto:ida.vanrillaer@telenet.be">ida.vanrillaer@telenet.be</a> Mevr. Van Rillaer Ida, Kwijtveldstraat 26, 3190 Boortmeerbeek <b>Exposition compétitive régionale Brabant - Bruxelles</b>	

# NOUVEAUX PRODUITS DE STAMPS & PHILATELY !

Pensez d'ores et déjà à vos cadeaux de fin d'année !

Faites votre choix parmi nos livres...



## Le livre annuel 2008

Pour les amateurs d'ouvrages intéressants et les passionnés de culture !

€ 65

€ 19,5

## This is Belgium VI

Une 6<sup>ème</sup> édition captivante consacrée aux grands noms de la musique belge, accompagnée du feuillet de timbres-poste du 12 novembre.



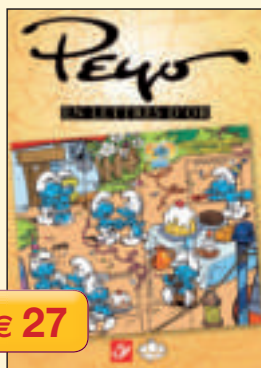
## L'Agenda Postal 2009

Pratique et joliment illustré, il ravira aussi bien ceux qui aiment inscrire leurs rendez-vous dans un bel agenda, que les collectionneurs.

€ 13,5



... Et pour les amateurs de bandes dessinées !



€ 27



€ 72

## Peyo, en lettres d'or

La nouvelle Philabédé, réalisée en collaboration avec le Centre Belge de la Bande Dessinée, avec différentes histoires inédites, dont celle du Schtroumpf facteur.

€ 5,95



## Le premier livre de poche de Stam et Pilou

Une histoire palpitante agrémentée de chouettes illustrations pour les enfants !

Ou optez pour la Pochette annuelle de 2008.



€ 80

## Tous les timbres-poste de 2008 dans une superbe pochette illustrée

Une idée de cadeau originale pour tous ceux qui voudront marquer 2008 d'une pierre blanche suite à un événement heureux (naissance, mariage, ...) !

## Infos et commandes: contactez-nous !

La Poste | Stamps & Philately | E. Walschaertsstraat 1 | 2800 Mechelen  
Tél: 015 285 811 | Fax: 015 285 816 | E-mail: philately@post.be

